

Infos pratiques

Fond pour l'aménagement foncier rural

POUR LES TERRITOIRES

Le Fonds pour l'Aménagement Foncier Rural (FAFR) abondé par le Conseil départemental de Vaucluse, finance des actions qui concourent à la dynamique agricole et à la préservation des espaces cultivés :

- En compensant l'impact occasionné sur les terres agricoles par les grands ouvrages publics (comme les infrastructures linéaires de transport). Sont par exemple financées dans ce cadre les études relatives à la réorganisation foncière des périmètres concernés et la mise en oeuvre des opérations d'aménagement foncier conduites par un géomètre agréé.
- En soutenant les opérations d'aménagements fonciers agricoles, forestiers et environnementaux (remembrement) et les échanges et cessions d'immeubles ruraux réalisés à la demande d'une commune ou d'un EPCI dans un périmètre défini. Afin de contribuer à l'amélioration des conditions d'exploitation des parcelles regroupées, le Département pilote ces opérations collectives et cofinance notamment les études d'opportunité puis celles préalables à la conduite de ces projets.
- En participant au coût des travaux connexes à ces aménagements comme la création de voiries, d'équipements hydrauliques ou la plantation de haies. Le Département peut ainsi prendre en charge 30% du montant HT de ces travaux (dans la limite de 330 euros / hectare).

NOUVEAUTÉ 2021

Le Conseil départemental est désormais cofinancé par la Région Sud (en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes) pour la création du ZAF (Zone Agricole Protégée) et du PAEN (Plan d'Action des Espaces Agricoles Protégés).

Ces projets portés par les communes, EPCI ou syndicats de SCOT (Syndicat de Communes ou de Communes Agréées) bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi des travaux au village agricole. Pour plus d'informations sur le développement, le Département prend en charge 40% du coût HT de l'étude.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Si vous êtes intéressés par les aides allouées dans le cadre du Fonds pour l'Aménagement Foncier Rural vous pouvez contacter :

Le Service Aménagement de l'Espace, Agriculture et Environnement de la Direction du Développement et des Solidarités Territoriales du Conseil départemental de Vaucluse au :
04 32 40 78 27
ou enviro-habitat-agri@vaucluse.fr

Où consulter :

<https://www.vaucluse.fr/l-agriculture-vauclusienne/l-amenagement-foncier-agricole/travaux-d-amenagement-pour-la-mise-en-valeur-des-terres-incultes-1766.html>
<https://www.vaucluse.fr/l-agriculture-vauclusienne/l-amenagement-foncier-agricole/soutien-aux-frais-annexes-des-echanges-dimmeubles-ruraux-1767.html>

Association à but non lucratif



C8 c'est un réseau de 40 entreprises de tous secteurs confondus; en priorité industries, services, activités libérales amis aussi ouvert aux commerces et artisans.

OFFICE D'ENTREPRISE
AYANT UN OUVREUR PROVENCE

NOUS CONTACTER :

✉ : c8provence@gmail.com
Marilyn Berger : 06 84 20 93 70
Josée Meyer : 06 22 74 54 22

📍 churt provence



- Développer du réseau d'entreprise
- Rencontrer, échanger, se connaître entre pairs au niveau local
- Partager des retours d'expérience, des connaissances, des compétences
- Créer des synergies, découvrir et faire découvrir des professions, des possibilités de business
- Décloisonner entrepreneurs et bassins économiques : se faire connaître et mieux connaître les acteurs locaux sur le territoire de la CCAOP
- Mieux vivre et travailler ensemble en tant que communauté économique

Notre village Travaillan

L'édito du Maire de Travaillan



Chères Travaillanaises, chers Travaillanais,

Nous avons tous hâte de reprendre une vie normale et conviviale.
Cela sera possible grâce à la vaccination et de la responsabilité de chacun de nous.
Cela fait déjà un an maintenant que vous nous avez élus et que nous sommes aux services des Travaillanais.

Nos priorités se sont portées sur notre école, la sécurité, le bon état de notre voirie et le bon vivre à Travaillan. Nous venons de finaliser la sécurité de notre centre village par la pose de deux radars pédagogiques qui viennent compléter les deux figurines 3D géantes installées près de l'école en bordure du passage protégé.

La subvention « fonds de concours » a été accordée en Conseil Communautaire le 27 mai dernier, la réalisation du City Park devrait aboutir prochainement.

Les travaux sur le Chemin de la Séverine, au démarrage du terrain Communal du Ball Trap, sont terminés.

Notre fête votive, sera je l'espère, au rendez vous cette année à nos dates habituelles du 1er juillet au 4 juillet 2021, vous y retrouverez des animations pour tous : manège, loto, cinéma, repas spectacle, feu d'artifice...

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 à la salle des fêtes afin de respecter les consignes sanitaires.

Soyez assurés que nous œuvrons pour que notre village soit un lieu de vie agréable pour que chacun puisse s'y sentir bien. Nous sommes à votre écoute et nous vous souhaitons de passer un bel été.

Bien à vous,

Isabelle Daladier

Nos réunions de travail

Extrait des délibérations du 15 avril 2021

• **Vote des taxes**

Mme Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

A savoir : Taxe foncière bâti 31.91 % Taxe foncière non bâti 42.67 %

Suite à la suppression de la Taxe d'Habitation, les taux communaux sont restés identiques aux années antérieures, ils sont ajoutés à ceux du Département.

Elle indique que le produit fiscal attendu s'élève à 340 344 €

• **Vote du budget Caisse des Ecoles 2021**

Le budget de l'exercice 2021 de la Caisse des Ecoles, voté à l'unanimité, s'élève à : 25 165 €.

• **Vote du budget de la Mairie 2021** : Le budget de l'exercice 2021 de la MAIRIE, voté à l'unanimité, s'élève à :

Section de fonctionnement : 919 529.18 € Section d'investissement : 272 501.60 €

(les principales opérations sont : Plan numérique à l'école, création d'un city park, construction des sanitaires à l'école, financement de la caserne de pompiers Intercommunale, portail Famille, remplacement des alarmes à l'école et la Mairie, ...)

Extrait des délibérations du 18 mai 2021

• **Portail Famille :**

Mme le Maire indique que la commune doit proposer à compter du 1^{er} janvier 2022, un service de paiement en ligne pour les services de Cantine et Garderie. Un portail est donc créé et sera opérationnel dès la rentrée 2021/2022 afin de permettre aux parents de procéder aux inscriptions et paiement par Internet. Une information sera communiquée aux parents sur le fonctionnement des services. Chaque famille devra inscrire les enfants, via le portail, selon les besoins.

• **Société de CHASSE – Demande d'aménagement de l'espace Ball Trap :**

Mme le Maire indique avoir reçu une demande de la Société de Chasse, pour l'aménagement d'un espace temporaire au Ball Trap lors de la saison. Elle précise que cet aménagement sera entretenu par les chasseurs et l'utilisation de l'espace sera en fonction des éventuelles locations. Le Conseil à l'unanimité, décide d'autoriser la Société de Chasse à créer un espace pour le dépeçage du gibier, une potence sera installée au fond du terrain.

• **Plan Bibliothèque d'Ecole 2021/2022:**

Mme le Maire indique que l'inspection académique propose pour les écoles une dotation de 1500 € dédiée à l'achat de livres pour les classes. Ce « plan Bibliothèque » fait suite au projet financé en 2018 ou la commune avait accordé un montant de 200 €. Elle précise que le projet doit être déposé au plus tard le 11 juin prochain, si l'école décide de candidater. Le Conseil décide, à l'unanimité, de financer le futur projet à hauteur de 200 € si l'école en fait la demande.

QUESTIONS DIVERSES

* **Chantier Vallis Habitat (ex Mistral Habitat) :** Frédéric DARRIBAU demande ou en est le chantier Vallis Habitat, suite aux commentaires sur Facebook concernant la sécurité. Mme le Maire répond que le dossier est en cours, la Mairie fait le nécessaire via l'avocat en charge du dossier. Il convient de prendre les renseignements directement en Mairie. Elle rappelle que la commune n'a pas de compte Facebook.

* **City Park :** Frédéric DARRIBAU demande si le choix du City Park a été arrêté. Mme le Maire répond que le dossier de demande de subvention est en cours et que l'avis ne sera rendu que fin mai. A ce jour, il est trop tôt pour s'engager. Dès que le dossier est accordé, une réunion sera programmée pour finaliser le choix pour une installation rapide.

* **Vaccination :** Mirelle FARESSÉ indique que des herbes gênent le passage chemin de Sainte Cécile. Indique également que concernant la vaccination, certaines personnes n'ont pas eu suffisamment de renseignements. Mme Maire répond que la Mairie a sollicité le Département pour un Vaccino-bus, mais n'a pas eu de réponse. Les créneaux, peu nombreux sur Violès, ne permettaient pas la prise en charge des Travaillanais.

Infos pratiques

Médecins de garde 2021

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
5 et 6	3 et 4	1er et 2	4 et 5	3 et 3	6 et 7	4 et 5
Dr BRETECHER Anne 04 90 37 18 88 24, Av. Jean Moulin 84890 Mornas	Dr ARRES Gilles 04 90 48 84 78 Route du Plan de la Galle 84190 Uchaux	Dr GONZALEZ Géréme 04 90 41 94 81 31, Av. F. Gonnet 84890 Camaret / Algues	Dr ODDON Pascal 04 90 08 08 42 6 Bd. Rue St de Dénoux 84530 Sérignan du-Comtat	Dr EMAULT Marie-Alice 04 90 29 85 85 31 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr GIFFON Eric 04 90 37 73 38 Route d'Orange 84890 Camaret-sur-Algues	Dr GIFFON Eric 04 90 37 73 38 Route d'Orange 84890 Camaret / Algues
12 et 13	18 et 19	7 et 8	11 et 12	9 et 10	11 et 12	11 et 12
Dr VICART Virginie 04 90 34 22 38 28, Av. H. Fabre 84420 Piolet	Dr VINCENT Alain 04 90 29 71 81 21 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr VICART Virginie 04 90 34 22 38 28, Av. H. Fabre 84420 Piolet	Dr FRANCOZ Michèle 04 90 28 88 26 2, Ch. de Mornas 84290 Sainte-Cécile les-Algues	Dr BALLY Brigitte 04 90 34 06 82 Rue de la Clavonne 84890 Camaret / Algues	Dr MORALES Luc 04 90 37 29 96 Rue de la Clavonne 84890 Camaret / Algues	Dr VICART Virginie 04 90 34 22 38 28, Av. H. Fabre 84420 Piolet
19 et 20	14	14 et 15	18 et 19	16 et 17	13 et 14	16 et 19
Dr SAVARDONNE Jean-Christophe 04 90 29 85 85 31 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr GIFFON Eric 04 90 37 73 38 Route d'Orange 84890 Camaret / Algues	Dr VINCENT Alain 04 90 29 71 81 21 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr ROCCI Dominique 04 90 29 85 85 31 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr ARRES Gilles 04 90 48 84 78 Route du Plan de la Galle 84190 Uchaux	Dr LEOUFFRE Hélène 04 90 70 07 24 2, Impasse Bagnoly 84530 Sérignan du-Comtat	Dr LEOUFFRE Hélène 04 90 70 07 24 2, Impasse Bagnoly 84530 Sérignan du-Comtat
26 et 27	17 et 18	21 et 22	25 et 26	23 et 24	20 et 21	25 et 28
Dr ADDALA Malika 04 90 29 85 85 4, Av. de la Gare 84420 Piolet	Dr TOCA Monica 04 90 51 98 33 4, Cours Joli Estève 84530 Sérignan du-Comtat	Dr ARRES Gilles 04 90 48 84 78 Route du Plan de la Galle 84190 Uchaux	Dr EMAULT Marie-Alice 04 90 29 85 85 31 bis, Bd F. Mistral 84420 Piolet	Dr TOCA Monica 04 90 51 98 33 4, Cours Joli Estève 84530 Sérignan du-Comtat	Dr FRANCOZ Michèle 04 90 28 88 26 2, Ch. de Mornas 84290 Sainte-Cécile les-Algues	Dr MORALES Luc 04 90 37 29 96 Rue de la Clavonne 84890 Camaret / Algues
	24 et 25	29 et 30		30 - 31 et 1er Nov	28 et 29	1er et 2 juan 2022
	Dr LEOUFFRE Hélène 04 90 70 07 24 2, Impasse Bagnoly 84530 Sérignan du-Comtat	Dr MORALES Luc 04 90 37 29 96 Rue de la Clavonne 84890 Camaret / Algues		Dr ARRES Gilles 04 90 48 84 78 Route du Plan de la Galle 84190 Uchaux	Dr BORDOVSKY Emiija 04 90 34 30 81 7, 7r. du Cl de Gaulte 84230 Cabranne	Dr ARRES Gilles 04 90 48 84 78 Route du Plan de la Galle 84190 Uchaux

L'utilisation de la trottinette électrique

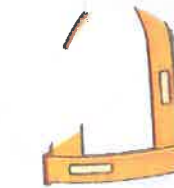
> **Soyez prudent !**
Pensez à votre sécurité mais aussi à celle des autres.



Il est **préférable** de porter un casque. Et c'est **obligatoire** pour les moins de 12 ans (comme en vélo).

Séparez-vous de vos casques audio et écouteurs

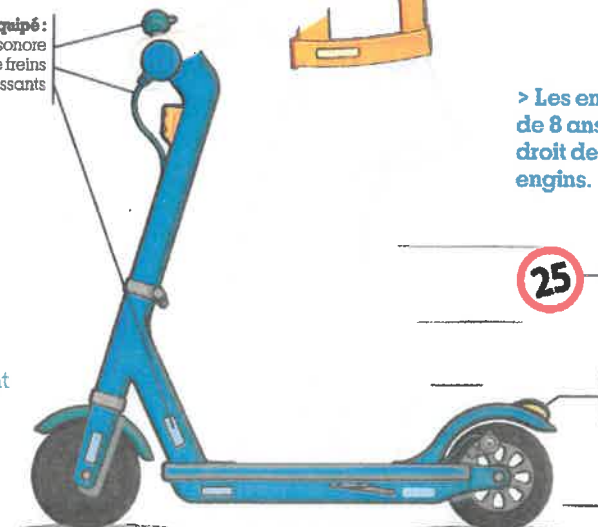
Votre engin doit être équipé :
- d'un avertisseur sonore
- de freins
- de dispositifs rétro-réfléchissants



Portez un vêtement ou un équipement **rétro-réfléchissant**. C'est valable la nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante même en agglomération.

> **Ne transportez pas de passager !**
Votre engin est destiné à usage exclusivement personnel.

> Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.



25 Votre engin ne doit pas dépasser les 25 km/h.

Votre engin doit être équipé :
- de feux avant et arrière

Retour sur les évènements

AVRIL

- ◆ **L'aquaponie à l'école de Travaillan :** les élèves ont pu découvrir l'aquaponie qui est un système qui unit la culture de plante et l'élevage de poissons.



- ◆ **Radars pédagogiques :** pour compléter la sécurisation du centre du village et notamment les abords de l'école, deux radars pédagogiques ont été installés aux entrées du village.

Merci à Manuel et Bernard pour avoir réalisé l'installation.



MAI

Les évènements à venir

- ◆ **Sortie à la grotte Chauvet :** tous les élèves de l'école iront visiter la grotte Chauvet le 14 juin. Cette sortie est financée par l'APE.



- ◆ **Assemblée Générale de la Société de Chasse de Travaillan :** fixée au 18 Juin à 18h30 à la Salle des Fêtes. Il est rappelé le port du masque obligatoire.

JUIN

Bien vivre à Travaillan

- ◆ **Rappel sur le ramassage des ordures ménagères :**

Les containers à ordures ménagères doivent être rentrés après le ramassage et les sacs jaunes de recyclage ne doivent pas être sortis trop tôt. Les poubelles doivent être sorties le lundi soir pour un ramassage le mardi matin et les sacs jaunes doivent être sortis le mardi soir pour un ramassage le mercredi matin.

- ◆ **"Alerte Événement" Dispositif de Télé-alerte par SMS - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AYGUES OUVÈZE EN PROVENCE**

La communauté de communes propose un service GRATUIT d'envoi de SMS pour les alertes et les informations pratiques. Exemples : Alerte coronavirus, risque d'inondation, incendie, canicule, coupure d'électricité, travaux...

1 minute suffit pour vous abonner à ce dispositif entièrement GRATUIT !

Trois moyens pour vous inscrire :

1. Inscription en ligne en notant votre numéro de téléphone portable dans la fenêtre ci-dessous
2. Inscription par téléphone au 04 65 33 84 84
3. Inscription au sein de la Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence



- ◆ **Mise en conformité du cimetière communal :**

Une procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession relevant du régime du terrain commun est en cours jusqu'au **15 novembre 2021**.

Les sépultures dont la liste est consultable en Mairie relèvent un défaut de titre de concession du régime du Terrain commun. Aussi les familles du ou des défunts sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie.

La participation active de tout un chacun par la communication en mairie de tout renseignement complémentaire au sujet des défunts qui sont inhumés dans ces sépultures et de leur famille est un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission.

- ◆ **ASA résultat des élections :**

Titulaires: Latour Stéphane, Ulpat Philippe, Lebon Bruno, Lurie Benoit, Liscal Patricia, Antoine Guillaume, Roche Alexandre, Pleindoux Kévin, Lebrun Gérard.

Suppléants: Bruscolini Martine, Auriach Hervé, Andrieu Marie-Christine

Le bureau : Présidente: Liscal Patricia, Vice président : Latour Stéphane, Secrétaire : Lurie Benoit

Bureau de l'ASA : Mairie de Camaret sur Aygues, Mme Guevarra Michelle : 04.90.37.82.60 (le matin) asa@camaret.org

- ◆ **Réalisation d'abreuvoirs :**

La société de chasse de Travaillan a réalisé deux abreuvoirs supplémentaires sur le territoire de la commune. Ils sont conçus de façon à ce que les animaux qui tombent dedans puissent en ressortir, de par la forme de leurs bords évasés. Ces abreuvoirs seront alimentés tout l'été pour assurer une hydratation convenable à toute la biodiversité. Il n'est pas rare de trouver autour de ces points d'eau, au cours de leur remplissage, des traces de pattes d'animaux ou des plumes d'oiseaux, pigeons, tourterelles, corbeaux. Les chasseurs cherchent à préserver la faune et la biodiversité existantes.



Devoir de mémoire



Commemoration du 25 Avril 2021 : Journée du souvenir des victimes de la déportation



Commemoration du 76 -ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Retour sur les évènements

DECEMBRE

- ◆ **Colis des anciens:** la préparation des colis a été faite le 17 décembre par les membres du conseil municipal et la distribution a eu lieu le 19 décembre.

Ce sont 91 colis qui ont été distribués.



- ◆ **Figurines géantes :** Elles sont placées de part et d'autre des passages protégés, elles signalent aux conducteurs l'approche d'une zone à risque et à forte présence d'enfants .

Nous pouvons malheureusement constater qu'un personnage a déjà subi des dommages, par vandalisme.



FEVRIER

- ◆ **Isolation des bâtiments communaux :** les travaux d'isolation des logements communaux ont été réalisés. L'opération a été financée et le reste à charge pour la commune est de 1 €.



AVRIL

- ◆ **Aménagement du jardin d'enfant :** Deux arbres ont été plantés dans le jardin d'enfant pour qu'il puisse y avoir plus d'ombre. Les travaux ont été réalisés par Manuel, Annie et Bernard.



Etat Civil



Les naissances

Jean, Christian, Pascal POINT le 29 novembre 2020
Félicitations à la famille

Ils nous ont quittés

Elia, Yvonne BOYER le 6 janvier 2021

Gaston, Paul LINCONNU le 6 février 2021

Yvonne, PELLEGRIN née BERNARD le 19/02/2021

Institutrice puis directrice de l'école de 1975 à 1980

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées



Bien vivre à Travaillan



- ♦ **Vandalisme:** dans la nuit du vendredi 28 Mai des dégradations ont été commises. L'abri bus à la Salle des Fêtes a été vandalisé et deux rétroviseurs ont été cassés sur les véhicules garés sur le chemin de la grande draille. L'une des figurine avait aussi fait l'objet de dégradation. Nous appelons les habitants de la commune à la plus grande vigilance.



- ♦ **Le bus France service:** ce nouveau service offre un accompagnement dans les démarches administratives numériques pour la CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraites, la Poste, Pole Emploi, services fiscaux. Le bus est de passage à Travaillan tous les jeudis de 14h à 15h15



Les événements à venir

JUIN

- ♦ **Elections départementales et régionales :** les 20 et 27 juin vous pourrez venir voter à la salle des fêtes de Travaillan de 8H00 à 18H00

Le dispositif « **Maprocuration** » : depuis le 6 avril la nouvelle téléprocédure « **Maprocuration** » est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Vous avez donc la possibilité de réaliser cette demande par internet, voici comment procéder.

Se connecter sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Je souhaite déposer une demande de procuration



Comment ça marche ?



- ♦ **Fête Votive :**

1er juillet Nuit du Plan de Dieu

2 Juillet Loto en plein air place Jean Moulin
Concours de boules semi nocturne
Cinéma en plein air Cour de l'école

3 Juillet Repas spectacle Place de la Mairie

4 Juillet Repas chez Gégène
Feu d'artifice

- ♦ **Les concours de pétanque:**

Vendredi 2 juillet : mêlée par 2 à 18h00

60 € + les mises - organisé par Gégène

Samedi 3 juillet : montée par 2 à 15h00

100 € + les mises organisé par le Comité des Loisirs Travaillanais

Dimanche 4 juillet : mixte par 3 à 15h00

100 € + les mises organisé par le Comité des Loisirs Travaillanais

Le programme définitif de la fête sera diffusé ultérieurement



JUILLET